

# FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR DES SOINS

*A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire*

**Coordonnateur(trice) général(e) des activités  
de soins infirmiers, de rééducation et médicotechniques  
CH Jean Eric TECHER de Calais et des EHPAD de Guînes et de Ardres**

Cotation de la part fonctions de la PFR :

**2.8**

Direction commune :

**CH Jean Eric TECHER de Calais  
En direction commune avec EHPAD Arnoul à Ardres et EHPAD La haute Porte à Guînes**

Adresse :

1601 Boulevard des Justes  
BP339  
62107 CALAIS CEDEX

Personne à contacter :

Secretariat Direction Générale <direction@ch-calais.fr>

## Présentation générale et synthétique des établissements de la direction commune

Le CH de Calais offre une prise en charge en :

- SAU : 55 308 passages et SMUR (24/24)
- Médecine : 210 lits et 22 places.
- Chirurgie : 35 lits et 20 places
- Gynécologie-obstétrique : 28 lits et 12 lits de néonatalogie 10 lits de soins intensifs 11 lits de réanimation néonatale
- Réanimation : 10 lits et 8 de soins intensifs polyvalents
- SMR: 92 lits
- Psychiatrie : 66 lits et 30 places

Il gère également des hébergements d'EHPAD (220 places) et d'USLD (30 places) ainsi qu'un foyer de vie pour des personnes adultes handicapés (20 places)

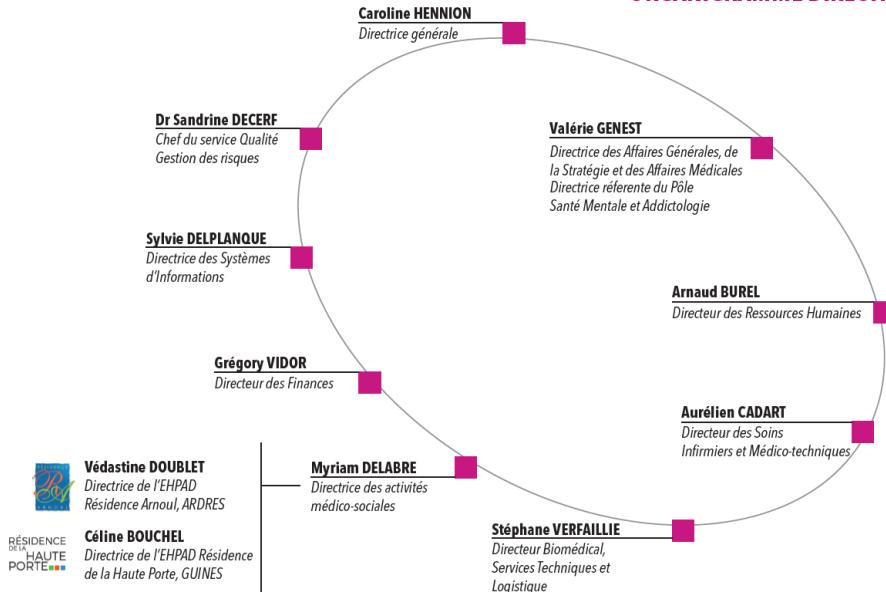
Le plateau technique d'imagerie compte 2 IRM et 2 scanners.

Le projet d'établissement a été finalisé en 2023 et couvre les années 2024 à 2028.

L'établissement connaît une belle dynamique d'activité, les niveaux d'activité de 2019 ayant été retrouvés dès 2022 pour le volet médecine, et 2023 pour la chirurgie. En 2024, l'activité a augmenté de 3%, et de 12% depuis 2019, dans un contexte financier qui reste tendu.

## ORGANIGRAMME DIRECTION GÉNÉRALE

Juillet 2025



### Organisation en pôles

Pôle Médecine : Cardiologie, pneumologie, endocrino-diabétologie, gériatrie, médecine polyvalente, oncologie, soins palliatifs, gastroentérologie, neurologie, dermatologie

Pôle chirurgie : chirurgie viscérale, vasculaire, ortho-traumatologie, plastique et reconstructrice, stomatologie, urologie

Pôle SMR : mentions polyvalent /neurologie/cardio/réadaptation physique/gériatrie

Pôle réponses urgentes et médico-techniques : Urgences, réanimation, pharmacie, imagerie, laboratoire, santé publique

Pôle femme-mère-enfant : maternité, AMP, réanimation néonatale, grossesses à haut risque, pédiatrie, urgences pédiatriques, Soins continus pédiatriques, gynécologie médicale et chirurgicale, orthogénie

Pôle Santé Mentale et Addictologie : psychiatrie, addictologie

Pôle Autonomie et hébergement : filière gériatrique, EHPAD, foyer de vie, CRT, accueil de jour

### Identification / description du poste

#### Définition de la fonction

La fonction du DS est de définir et piloter la mise en œuvre de la politique des soins dans le cadre de la stratégie de l'établissement.

Les missions du Directeur de Soins (DS) relèvent à la fois du niveau stratégique, du niveau de coordination et du niveau opérationnel avec, pour le Directeur de Soins en établissement, une responsabilité institutionnelle en matière de gestion du personnel soignant, de formation et de recherche. Son rôle est de coordonner et optimiser les prestations de soins et d'activités paramédicales de l'ensemble des unités de soins dans une optique de qualité, en lien avec une équipe de cadres supérieurs de santé et de cadres de proximité.

Au centre Hospitalier de Calais, le DS manage une équipe de 7 cadres supérieurs de santé (cadres de pôles) et 31 cadres de santé, qui encadrent environ 1250 agents soignants sur 940 lits et places.

#### Description des missions principales

##### Sous l'autorité du directeur d'établissement :

- 1° Il organise, contrôle et évalue la mise en œuvre par les cadres de santé de la politique des soins de l'établissement ;
- 2° Il coordonne l'organisation et la mise en œuvre des activités de soins infirmiers, de rééducation et médicotechniques et en assure

*l'animation et l'encadrement ;*

- *3° Il élabore avec l'ensemble des professionnels concernés le projet de soins infirmiers, de rééducation et médicotechniques, en cohérence avec le projet médical, et le met en œuvre par une politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins ;*
- *4° Il participe, en liaison avec le corps médical et l'ensemble de l'encadrement, à la conception, l'organisation et l'évolution des structures et des activités de soins ;*
- *5° Il contribue, dans son champ de compétence, à la définition de la politique d'encadrement de l'établissement*
- *6° Dans le respect des compétences déléguées aux chefs de pôle, il est associé au recrutement et à la gestion des personnels, autres que médicaux, contribuant aux activités de soins. Il propose au directeur l'affectation de ces personnels au niveau des pôles en garantissant une répartition équilibrée des ressources entre les pôles et en tenant compte des compétences et des qualifications ;*
- *7° Il participe à l'élaboration du plan de développement professionnel continu dans son champ de compétence et coordonne la réalisation des parcours professionnels qualifiants ;*
- *8° Il propose la définition d'une politique d'accueil et d'encadrement des étudiants et élèves en stage en collaboration avec les directeurs des instituts et écoles de formation, met en œuvre et évalue cette politique. Il est membre de droit des conseils techniques et pédagogiques des instituts de formation des professionnels de soins de l'établissement ;*
- *9° Il formule des propositions auprès du directeur d'établissement sur les programmes de recherche en soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques*
- *10° Il remet au directeur d'établissement un rapport annuel des activités de soins infirmiers, médicotechniques et de rééducation, qui est intégré au rapport annuel d'activité de l'établissement présenté aux différentes instances.*

## **Activités principales**

### **Il participe aux instances de l'établissement :**

#### **Au sein du directoire :**

- Il participe au positionnement stratégique de l'établissement sur le territoire et aux coopérations entre établissements, conformément au Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) conclu avec l'Agence Régionale de Santé (ARS),
- Il conçoit la politique de soins en cohérence avec les besoins des territoires au sein du Schéma Régional d'Organisation Sanitaire, la stratégie de l'établissement, les ressources techniques, financières et humaines,
- Il participe à la conception, l'organisation et l'évolution des structures et activités de soins,
- Il participe à la négociation des contrats de pôles ; il propose et évalue les objectifs des pôles dans le domaine de la politique de soins.

#### **En relation avec les pôles**

- Il s'assure de la mise en œuvre opérationnelle du projet de soins dans les pôles et de son évaluation en proposant des indicateurs de suivi et de performance dans le domaine des soins,
- Il conseille et accompagne les chefs de pôle dans l'exercice de leur autorité fonctionnelle dans le respect de leur délégation de gestion.

### **Il participe au Comité stratégique du GHT**

#### **Les autres activités de son champ de compétences propre :**

- Il définit le projet de soins en articulation avec le projet médical dans le cadre du projet d'établissement,
- Il en précise les objectifs, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation en lien avec la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-technique et la Commission Médicale de l'Etablissement (CME),
- Il organise la cohérence des parcours de soins en coordination avec la communauté médicale, le personnel de soins, de rééducation et médico-technique et les services supports,
- Il s'assure du respect des réglementations et des bonnes pratiques en matière d'organisation des soins,
- Il collabore de façon étroite avec le Directeur Qualité – Coordonnateur des risques associé aux soins en assurant le suivi de la politique qualité et s'associe à la politique de maîtrise des risques associés aux soins
- Il s'assure que les équipes paramédicales s'inscrivent dans la démarche de maîtrise des risques liés aux soins en collaboration avec les équipes médicales
- Il participe à l'analyse des événements indésirables et aux retours d'expériences organisés dans ce domaine
- Il propose la répartition des ressources en soins entre les pôles,
- Il prend les mesures nécessaires à la continuité et la sécurité des soins notamment dans la gestion des moyens de remplacement de soignants, dans une logique de solidarité institutionnelle,
- Il anime et coordonne les activités des cadres soignants, définit leurs objectifs en matière de politique de soins et évalue leurs résultats,
- Il développe la recherche en soins, les pratiques innovantes et les coopérations entre les professionnels de santé et veille à leur diffusion,
- Il définit et met en œuvre une politique d'accueil et d'encadrement des étudiants paramédicaux en stage, en collaboration avec les directeurs des instituts et écoles de formation.

**Les activités transversales :**

- Il développe avec le Directeur des Ressources Humaines (DRH), l'accueil des professionnels, la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences, la politique de promotion professionnelle et les parcours professionnels qualifiants.
- Il participe à la définition du plan du Développement Professionnel Continu (DPC) pour les besoins des personnels non médicaux contribuant aux activités de soins,
- Il participe, avec le directeur chargé de la qualité, à la conception, à la conduite et à l'évaluation du programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité,
- Il contribue avec le directeur des systèmes d'information et le Département d'Information Médicale (DIM) à la définition et à l'organisation du système de recueil, à la pertinence et à la sécurité des données échangées,
- Il participe aux procédures de certification et d'accréditation de l'établissement.

**Liaisons Hiérarchiques**

- Direction Générale

**Relations Professionnelles**

- Directeur et membres de l'équipe de direction dans le cadre des orientations politiques et stratégiques,
- Président de la CME et membres du corps médical dans le cadre des projets, des organisations et des activités dans la prise en charge des patients,
- Les responsables de pôles, le conseil des pôles dans le cadre de l'élaboration, la mise en oeuvre et évaluation de la contractualisation
- Directeurs des activités de formation aux métiers de soin dans le cadre de l'organisation des stages et de l'évolution des pratiques professionnelles
- Partenaires sociaux dans le cadre du dialogue social, des conditions de travail des personnels, des organisations et des évolutions professionnelles,
- Service de médecine et santé au travail dans le cadre des conditions de travail et de l'aménagement des postes pour les personnels
- Ensemble des acteurs du territoire de santé dans le cadre de la coordination de l'offre de soins

**Connaissances requises**

description	Niveau de connaissance
Conduite de projet	Connaissances approfondies
Environnement hospitalier	Connaissances opérationnelles
éthique et déontologie professionnelles	Connaissances opérationnelles
gestion administrative, économique et financière	Connaissances opérationnelles
gestion budgétaire	Connaissances opérationnelles
gestion des ressources humaines	Connaissances approfondies
management	Connaissances approfondies
ociologie des organisations	Connaissances opérationnelles
points	Connaissances approfondies
stratégie et organisation / conduite du changement	Connaissances opérationnelles

**Savoir-faire :**

- Animer et développer un réseau professionnel
- Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
- Concevoir, piloter et évaluer un projet / un processus relevant de son domaine de compétence
- Conduire et animer des réunions (cadres supérieurs, cadres de santé, ...)
- Définir, conduire et évaluer la politique de santé
- Établir / évaluer / optimiser un budget relatif à son domaine de compétence
- Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
- Piloter, animer / communiquer, motiver une ou plusieurs équipes
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation
- S'exprimer en public
- Traduire les orientations, plans d'actions et moyens de réalisation en activités quotidiennes.

**Savoir-être :**

- Rigueur et professionnalisme
- Discréction et juste distance professionnelle
- Disponibilité
- Loyauté
- Dynamisme
- Ecoute, respect et bienveillance
- Efficience / Performance
- Sens des responsabilités et esprit d'initiatives
- Gestionnaire
- Autonomie
- Sens critique

**Comportements professionnels souhaités / Qualités requises :**

- Prévoir les activités et les moyens nécessaires
- Organiser et coordonner les activités du secteur d'activités
- Manager une équipe de cadres
- Manager les compétences collectives et individuelles
- Contrôler et évaluer les activités
- Conduire un projet, des travaux d'études et de recherche

**Diplômes / pré requis ou expériences professionnelles requises :**

Cycle de formation de directeur des soins de l'E.H.E.S.P.

**Formations de base obligatoires :**

- Gestion des ressources humaines et dimensionnement des effectifs par unités
- Gestion du temps de travail et des maquettes organisationnelles
- Conduite de projet
- Démarches, méthodes et outils de la qualité
- Droit hospitalier
- Exercice, organisation et actualités professionnelles
- Bientraitance
- Identitovigilance.
- Ethique et déontologie

**Formations conseillées**

- Gestion financière : suivi de budget, d'activité, mise en place d'indicateurs
- Contrôle de gestion
- Formation aux gardes et astreintes
- Formation aux principaux logiciels (ENNOV – DPI – CHRONOTIME)

**Formations et informations générales :**

- Le projet d'établissement, le projet clinique ainsi que tous les projets satellites (social, qualité, informations...)
- Les RPS liées au pôle
- Les règlements intérieurs, les projets de service
- Procédure de la fiche d'événement indésirable
- Fiche de déclaration de chutes
- Fiche de déclaration maltraitance
- La charte du résident
- Protocoles, consignes, notes de services, notes d'information, consultation boîte mail.
- Logiciel de gestion documentaire ENNOV

**Modalités d'exercice /organisation du poste**

- Temps de travail : 100%
- Horaires : forfait cadre (25 CA et 19 RTT)
- Du lundi au vendredi, jours ouvrables
- Gardes de direction : indemnité de gardes administratives
-

### Projets à mener

- Suivi d'un Plan de retour à l'Equilibre
- Mise en œuvre du projet d'établissement
- Participation à la mise en place des projets GHT du PMSP
- Participation à la mise en œuvre des projets locaux

### Profil souhaité du candidat

Compétences professionnelles requises / prévues :

Directeur(trice) de Soins, la formation EHESP est requise, le candidat est doté d'une expérience managériale confirmée, d'un parcours professionnel diversifié.

Des formations universitaires en management ou en organisation sont un plus.

S'agissant d'un poste exigeant, le (la) candidat(e) devra faire preuve :

- De leadership
- D'aptitudes à manager des équipes d'encadrement sur un territoire
- De capacités à collaborer avec les directions de sites, les directions fonctionnelles, les équipes médicales
- D'excellentes capacités d'observation et d'analyse des situations
- De capacités à concevoir, négocier et conduire des projets ambitieux et nombreux
- D'agilité, de réactivité pour faire face aux situations imprévues, exceptionnelles
- D'esprit d'initiative et d'autonomie
- D'esprit de décision et du sens des responsabilités
- De disponibilité et d'une solide capacité de travail
- De rigueur et d'esprit de synthèse
- De capacité d'écoute, de communication et du sens des relations humaines
- De loyauté et du sens du travail en équipe